Sanofi porte plainte contre Merck pour contrefaçon

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-09-19 17:35:59 - Vu sur pharmacie.ma

Selon un communiqué de Sanofi, le groupe pharmaceutique français explique avoir intenté une action en justice contre Merck devant le tribunal de district du Delaware pour "défendre les brevets de Lantus et Lantus Solostar". "Cette action a été motivée par une notification, reçue de Merck début août, dans laquelle Merck déclarait avoir déposé à la FDA (agence américaine du médicament) une demande d'approbation de nouveau médicament pour une insuline glargine", poursuit le communiqué.

Début 2014, Sanofi avait entamé une procédure juridique aux Etats-Unis contre le laboratoire américain Eli Lilly, l'accusant d'avoir violé plusieurs brevets du Lantus pour produire son biosimilaire. Mais les deux groupes avaient fini par trouver un accord à l'amiable: Eli Lilly a accepté de verser des redevances à Sanofi sur les ventes de son biosimilaire et de retarder de six mois son lancement aux Etats-Unis.

Pilier de Sanofi, l'activité diabète représente près de 20% de son chiffre d'affaires mais est en déclin depuis plusieurs trimestres.

En juillet, Sanofi a obtenu le feu vert de la FDA pour commercialiser aux Etats-Unis un nouveau traitement contre le diabète de type 2, Adlyxin, connu ailleurs sous le nom de Lyxumia.